



GYMNASTIQUE
SIÈGE SOCIAL : MAISON DES SPORTS
283 AV COLONEL TEYSSIER – 81000 ALBI
Mail : contact@saltoalbi.fr
Site : saltoalbi.fr
Tel : 07/85/76/91/05
GYMNASE : COSEC Stadium
283 Avenue Colonel Teyssier – 81000 ALBI



Madame, Monsieur,

Le *Salto Albigeois* est heureux de vous accueillir pour la saison 2021/2022.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site internet du club ou à retirer lors des permanences qui se tiendront **aux jours, horaires et lieux indiqués ci-dessous.**

Pour les anciens membres (2020/2021), pré-inscriptions obligatoires par Gestgym via le mail envoyé et dépôt des pièces complémentaires pour confirmer les inscriptions au bureau du Salto situé à la Maison des sports - 283 avenue Colonel Teyssier à côté du Stadium:

- Lundi 23 et 30/08/21 de 18h00 à 20h00
- Mercredi 25/08/21 de 18h00 à 20h00
- Vendredi 27/08/21 de 18h00 à 20h00
- Samedi 28/08/21 de 9h00 à 13h00

Au-delà de ces dates, nous ne pouvons vous garantir de la place et aucune priorité ne sera accordée.

Pour les nouveaux membres et les retardataires : Inscriptions à l'aide des documents disponibles sur le site du club ou pré-inscriptions en ligne à compter du mercredi 01/09/21 (un lien sera inséré ultérieurement sur le site). Les renseignements et inscriptions (dépôt des dossiers et pièces complémentaires) auront lieu à la salle spécialisée de gymnastique – COSEC D'Albi 283 avenue Colonel Teyssier à côté du Stadium.

Des permanences seront assurées :

- **lundi 06/09, lundi 13/09 : 18h00 à 20h00**
- **mercredi 01/09, mercredi 08/09, mercredi 15/09 : 14h00 à 19h00**
- **vendredi 03/09, vendredi 10/09, vendredi 17/09 : 18h00 à 20h00**
- **samedi 18/09 : 9h00 à 13h00.** Pas de permanence le samedi 04/09 où nous serons en démonstrations et initiations au Vitalsports au magasin Décathlon ainsi que le samedi 11/09 où nous serons présents à la Fête des Assos sur la place du Vigan. Vous pourrez nous retrouver sur ces animations de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Au delà de ces dates, des permanences seront assurées **sur rendez-vous au bureau du Salto situé à la Maison des sports - 283 avenue Colonel Teyssier à côté du Stadium. La demande se fera par mail à contact@saltoalbi.fr**

Les entraînements débuteront à compter du mercredi 11/08/21 pour les gymnastes du secteur performance, lundi 30/08/2021 pour les gymnastes du secteur compétition et du lundi 06/09/2021 pour les gymnastes du secteur loisir sous réserve du dépôt du dossier complet.

Loi 1901 – Association déclarée en Préfecture d'Albi en date du 25 juillet 1987 n° W811004966 – Agrément Ministère Jeunesse Sport N° 81 E 332
SIRET 342 629 318 000 29 – Code APE 926 C





GYMNASTIQUE
SIÈGE SOCIAL : MAISON DES SPORTS
283 AV COLONEL TEYSSIER – 81000 ALBI
Mail : contact@saltoalbi.fr
Site : saltoalbi.fr
Tel : 07/85/76/91/05
GYMNASE : COSEC Stadium
283 Avenue Colonel Teyssier – 81000 ALBI



LE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT OBLIGATOIREMENT COMPRENDRE

- la fiche d'inscription administrative et le règlement intérieur remplis et dûment signés
- la fiche d'inscription entraîneur et **sauf pour les Babys** les autorisations parentales transport et décharge remplies et signées.
- la copie d'un justificatif d'identité (nouveaux membres uniquement). Copie carte d'identité, passeport, livret de famille, extrait de naissance de l'adhérent.
- 1 photo d'identité **récente** format 3 x 3 cm à coller sur la fiche entraîneur.
- une enveloppe (format 22x11) timbrée au tarif en vigueur **sans adresse**.
- Pour les majeurs et gymnastes en secteur performance : **un certificat médical récent (moins de 3 mois) de non contre indication à la pratique de la gymnastique artistique**. Pour la pratique en compétition, la mention « En compétition » doit **OBLIGATOIREMENT** figurer sur le certificat.
- Pour les mineurs : Remplir le questionnaire de santé et selon les réponses : **fournir au club l'attestation FFG ou un certificat médical récent (moins de 3 mois) de non contre indication à la pratique de la gymnastique artistique**. Pour la pratique en compétition, la mention « En compétition » doit **OBLIGATOIREMENT** figurer sur le certificat.

Se référer à la notice « certificat médical » ci-jointe.

- mode de paiement : chèques, espèces en **1 seul paiement**, ANCV*, Chèque collégien, Bons MSA, Pass'Sport**.

Pour les coupons sport et chèque collégien, si non donnés le jour de l'inscription : prévoir à part un chèque du montant de l'aide qui vous sera attribuée, ce dernier vous sera rendu dès remise du paiement au club.

*** Pour les paiements ANCV une commission de 2,5% du montant réglé par ce mode de paiement sera réclamée (exemple : pour 100€ en chèque vacances, commission de 2,50€ à régler).**

**** Pour le Pass'Sport, bénéficiaires seulement pour les inscriptions comprises entre le 1er juillet 2021 et le 31 octobre 2021. Un chèque de caution de 50€ sera demandé à l'inscription et restitué lorsque le club aura perçu le remboursement.**

Important : L'inscription sur les listes et les entraînements ne pourront avoir lieu qu'après le dépôt du dossier complet.





GYMNASTIQUE
 SIÈGE SOCIAL : MAISON DES SPORTS
 283 AV COLONEL TEYSSIER – 81000 ALBI
 Mail : contact@saltoalbi.fr
 Site : saltoalbi.fr
 Tel : 07/85/76/91/05
 GYMNASE : COSEC Stadium
 283 Avenue Colonel Teyssier – 81000 ALBI



TARIFS / SAISON 2021 – 2022

CATEGORIES	BASE	LICENCE	TOTAL COTISATION	TEMPS DE COURS
Baby gym	135,00 €	45,00 €	180 € + 10 € frais de gestion	45 mn/semaine
Eveil gymnique	160,00 €	45,00 €	205 € + 10 € frais de gestion	1 h/semaine
Loisir	180,00 €	45,00 €	225 € + 10 € frais de gestion	1 h/semaine
Inigym	195,00 €	45,00 €	240 € + 10 € frais de gestion	1h30 par semaine
Gym Pour Toujours	135,00 €	45,00 €	180 € + 10 € frais de gestion	1 h/semaine
Sport Adapté	135,00 €	45,00 €	180 € + 10 € frais de gestion	1 h/semaine
Compétition 2	220,00 €	45,00 €	265 € + 10 € frais de gestion	2 fois/semaine
Compétition 3	230,00 €	45,00 €	275 € + 10 € frais de gestion	3 fois/semaine
Compétition 4	240,00 €	45,00 €	285 € + 10 € frais de gestion	4 fois/semaine
Secteur Performance Primaire (part performance incluse)	240,00 € + 180 €	45,00 €	465 € + 10 € frais de gestion	4 à 5 fois/semaine
Secteur Performance Collège (part performance incluse)	240,00 € + 230 €	45,00 €	515 € + 10 € frais de gestion	5 à 7 fois/semaine
Secteur Pré / Post Performance (part performance incluse)	240,00 € + 120 €	45,00 €	405 € + 10 € frais de gestion	3 à 5 fois/semaine

Réduction de 25 euros pour :

- étudiants (justificatif obligatoire)
- à partir du 2ème enfant

Cotisation :

L'encaissement de la cotisation sera effectué dès la 3^{ème} séance (sauf en Sport adapté dès la 4^{ème} séance). 2 séances d'essais sont possibles et 3 en sport adapté. Les frais de gestion de 10 euros seront acquis par le club en cas de non adhésion.

La cotisation pourra être réglée en 1, 2 ou 3 chèques maximum tous donnés et datés du jour de l'inscription. L'encaissement sera échelonné les 3 mois suivants la confirmation d'inscription.

Loi 1901 – Association déclarée en Préfecture d'Albi en date du 25 juillet 1987 n° W811004966 – Agrément Ministère Jeunesse Sport N° 81 E 332
 SIRET 342 629 318 000 29 – Code APE 926 C





GYMNASTIQUE
SIÈGE SOCIAL : MAISON DES SPORTS
283 AV COLONEL TEYSSIER – 81000 ALBI
Mail : contact@saltoalbi.fr
Site : saltoalbi.fr
Tel : 07/85/76/91/05
GYMNASE : COSEC Stadium
283 Avenue Colonel Teyssier – 81000 ALBI



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Assurance : une fois l'inscription validée et la demande de licence effectuée, vous recevrez de la part de la Fédération Française de Gymnastique un mail de confirmation. A ce mail sera jointe une notice d'assurance.

- Si vous ne souhaitez que la couverture de base, vous n'avez rien de plus à faire.
- Vous pouvez prendre en plus de la garantie de base :
 - Individuelle Accident à 5 euros ou à 8 euros
 - Indemnités Journalières à 9 euros, 18 euros ou 32 euros
 - Contrat Allianz garantie accidents de la vie (GAV)

Dans ce cas, vous devrez envoyer le bulletin n°1 par courrier à l'adresse indiquée sur la notice et remettre au club le bulletin n° 2 dûment complété et signé (à déposer dans la boîte aux lettres du club à la maison des sports).

Option Interruption Abonnement Sportif pour :

- Incapacité temporaire ou permanente due à une maladie ou un accident.
 - Mutation professionnelle imposée par l'employeur à plus de 50 kms.
 - Licenciement économique, rupture de contrat, liquidation judiciaire de l'employeur
- Pour les licenciés mineurs, ces événements s'appliquent à leurs représentants légaux.

- <https://proonline.mondial-assistance.fr>
- Profil : 224409
- Mot passe : ffgym

Bonne rentrée et meilleures salutations sportives.

Le Président, Laurent LE COADOU.